

# Programme ÉLITE Course du Yéti

**Maximum de 5 dossards hommes et 5 dossards femmes par année**

Les athlètes retenus seront **annoncés le lundi 26 janvier 2026**. Ils devront être inscrits à la Course du yéti 2026 pour être éligibles et leur inscription sera remboursée s'ils sont retenus.

## **Critères de sélection :**

Pour être éligibles, les athlètes doivent démontré avoir réalisé, dans les deux dernières années, soit depuis le 1er janvier 2024, qu'ils ont accompli l'une des deux performances suivantes:

### **1) Avoir fait un des temps suivants dans le cadre d'une course officielle :**

10 km sur route :

Homme : ≤ 35 minutes

Femme : ≤ 40 minutes

21 km sur route :

Homme : ≤ 1 : 20 minutes

Femme : ≤ 1 h 35 minutes

### **2) Avoir fait un podium sur une course officielle de trail**

Selon le nombre de candidatures reçues, la Virée Nordique de Charlevoix pourrait appliquer d'autres critères de sélection (ex: le nombre de performances réalisées au cours des deux dernières années).